

## MÉDECIN CONTRACTUEL SPÉCIALISTE DE LA MÉDECINE DU SPORT

**Date de recrutement : 1<sup>er</sup> septembre 2019**

<b>SERVICE</b>	<p><b>Centre de ressources, d'expertise et service médical du CREPS de Dijon Bourgogne Franche comté</b></p> <p>Etablissement public local de formation dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire</p>
<b>Localisation du poste</b>	15 rue Pierre de Coubertin - Dijon
<b>Poste</b>	<b>Médecin</b>
<b>Type d'emploi</b>	<p>Contrat de droit public à durée déterminée de 12 mois renouvelable</p> <p>Poste de médecin du sport dans un établissement spécialisé dans l'accueil de sportifs de haut-niveau</p> <p>Poste de catégorie A, à 70%. (annualisation du temps de travail)</p>
<b>Missions de l'établissement</b>	<p>Le <b>Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS)</b> de Dijon Bourgogne-Franche Comté est un établissement public local de formation relevant des champs professionnels du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire. Il est sous double tutelle du ministère en charge de la jeunesse et des sports et de la Région Bourgogne Franche Comté.</p> <p>Les missions du CREPS sont de 3 types. L'établissement accueille des sportifs de haut niveau (3 pôles France et 17 pôles espoirs et centre régionaux d'entraînement). Le CREPS assure des formations aux métiers du sport et de l'animation (19 formations allant du niveau V au II). L'établissement participe également au développement régional des activités physiques et sportives et de l'animation. Une équipe de 79 personnes y travaille.</p>
<b>Environnement de l'emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'équipe médicale se compose, en sus de ce recrutement, d'un médecin référent de la traumatologie et SMR à 50 % et d'un médecin ostéopathe à 10%. Cette équipe assurera le suivi médical dans le respect de la réglementation en vigueur.</li> <li>- L'équipe de médecins dispose de l'équipement et des locaux du Centre médical dont l'entretien est la charge du CREPS.</li> </ul> <p>Le service est rattaché fonctionnellement à la Direction.</p>

## MÉDECIN CONTRACTUEL SPÉCIALISTE DE LA MÉDECINE DU SPORT

**Date de recrutement : 1<sup>er</sup> septembre 2019**

<b>Fonctions assurées :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Référent de l'équipe médicale sur les soins</li><li>- Référent de l'évolution du centre de santé</li><li>- Suivi de la traumatologie</li><li>- Suivi du SMR</li><li>- Suivi de la Vo2 max</li></ul> <p><b>A partir de janvier 2020, en complément de ces missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Lien avec le réathlétiseur durant la phase de convalescence</li></ul>
<b>Rémunération</b>	Rémunération mensuelle : à négocier
<b>Contact</b>	Directeur du CREPS : Monsieur Pascal BONNETAIN Courriel : <a href="mailto:direction@creps-dijon.sports.gouv.fr">direction@creps-dijon.sports.gouv.fr</a> <a href="mailto:grh@creps-dijon.sports.gouv.fr">grh@creps-dijon.sports.gouv.fr</a>